LES AESH AUSSI DOIVENT BÉNÉFICIER D'UN ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

JUIN 2020

La continuité numérique mise en évidence par la période de confinement doit se traduire par l'équipement numérique des personnels accompagnant les élèves.

SUIVI À DISTANCE ET ADAPTATION DES COURS

Le suivi à distance des élèves en situation de handicap et l'adaptation des cours par les AESH nécessite un équipement numérique, outil professionnel qui s'est révélé indispensable pendant la crise Covid-19.

LES REVENDICATIONS DU SGEN-CFDT:



Une formation

Former les personnels accompagnant les élèves pour leur permettre de les suivre à distance comme en présentiel est impératif.

Un équipement

Tous doivent bénéficier d'un équipement adéquat afin d'assurer au mieux leur mission, à distance comme en présentiel. Cet équipement doit être transportable facilement et permettre aux AESH d'adapter les consignes aux élèves suivis, d'assurer le lien distanciel lorsqu'il s'impose.

Les AESH doivent être reconnus dans leurs fonctions, cela passe non seulement par la possibilité d' emploi à temps plein mais aussi par l'outil de travail fourni par l'employeur : un équipement numérique pour tous est indispensable.

ENSEMBLE POUR LA RECONNAISSANCE DE NOTRE MÉTIER



Rejoignez le **groupe Facebook** créé pour vous informer, répondre à vos questions, mutualiser des outils et vous permettre d'échanger. Vous y trouverez aussi des ressources, des documents officielles et des compte-rendus de commissions.

https://www.facebook.com/groups/AESH.Infos.Conseils.Partage